



Conseil municipal du 21 septembre 2026 à 19 heures 30

Procès-verbal de séance

PRESENTS : BOLLEAU Alexandre, PEIN Audrey, PENICAUD Thierry, MEUNIER Martine, DELLA-SCHIAVA Monique, DOUVEGHEANT Bernard, ALONSO Carole, PERRIER Jeannine, SAUVAGE Delphine, MADER Magali, BARQUIN Vanessa, ROCHET Romane, BONNET Martial, ASLANIAN Jayson, CHAMBET Alexandre (arrivée à 19h35), GAGLIARDI Sébastien (arrivée à 19h36)

ABSENTS : BONNETIN Rémy, FLORY Michel, BIEVER Maxime

POUVOIRS : BONNETIN Rémy donne pouvoir à DELLA-SCHIAVA Monique, FLORY Michel donne pouvoir à MADER Magali, BIEVER Maxime donne pouvoir à PENICAUD Thierry

Ordre du jour :

A/ Délibérations

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance (rapporteur Alexandre Bolleau)
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2026 (rapporteur Alexandre Bolleau)
- 3- Décision modificative du budget (rapporteur Audrey Pein)
- 4- Redevance d'occupation du domaine public (rapporteur Alexandre Bolleau)
- 5- Non application de l'amortissement des frais d'études et frais de recherche (rapporteur Audrey Pein)
- 6- Choix de la maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking végétalisé grande rue (rapporteur Thierry Penicaud)
- 7- Désignation des représentants de la commission local d'évaluation des charges transférées CCBD (rapporteur Alexandre Bolleau)
- 8- Demande de subvention auprès de la CCBD : dossier eaux pluviales chemin de sous les vignes (rapporteur Thierry Penicaud)

B/ Compte-rendu des commissions municipales

- 1- Point d'avancement des commissions

C/ compte-rendu Communauté de Communes

D/ Questions diverses

A/ Délibérations :

1- Nomination d'un secrétaire de séance (rapporteur Alexandre Bolleau)

Magali MADER est nommée secrétaire de séance.

Délibération mise au vote :

POUR : 17 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2- Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2026 (rapporteur Alexandre Bolleau)

Le procès-verbal du 22 juin 2026 est arrêté à l'unanimité.

Délibération mise au vote :

POUR : 18 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3- Décision modificative budget (rapporteur Audrey Pein)

En 2025, la commune a perçu à tort 2 taxes d'aménagement. Il convient de procéder à l'ouverture de crédits en dépense d'investissement au chapitre 10, article 10226 pour rembourser le trop-perçu de 2455€. La diminution de crédits est faite à l'opération 19, article 231 pour 2455€

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4- Redevance d'occupation du domaine public (rapporteur Alexandre Bolleau)

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel et/ou de propane sur la commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007, dans le cadre du contrat de concession avec TE38.

GreenAlp a développé 2215 mètres de réseau sur la commune.

A ce titre, GreenAlp doit verser à la commune une redevance de 280€ pour l'année 2025.

Il est nécessaire de délibérer pour percevoir le règlement.

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5- Non application de l'amortissement des frais d'études et frais de recherche : comptes 202 et 203 de la nomenclature M57 (rapporteur Audrey Pein)

La commune de Sermérieu, depuis 2007, comptabilise les amortissements des comptes 202 frais d'études, d'élaboration, de révisions des documents d'urbanisme et 203 frais d'études et de développement et frais d'insertion. La commune compte moins de 2000 habitants, ces amortissements ne présentent pas de caractère obligatoire.

Il est opportun de simplifier la gestion comptable et de ne plus procéder à l'amortissement de ces immobilisations non obligatoires.

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6- Choix de la maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking végétalisé (rapporteur Thierry Penicaud)

Il convient de valider le choix du maître d'œuvre pour la création d'un parking végétalisé dans le centre-bourg.

Le bureau d'études Manwin Ingénierie propose les honoraires suivants : 16 212,50 € HT

- Phase avant-projet : levée topographique, plan de l'aménagement, plan des réseaux, phase AVP, ... 5137,50 € HT
- Phase PRO-DCE : pièces graphiques, pièces écrites, échanges, réunions : 5050,00 € HT
- Phase ACT : analyse des offres et rapport : 950,00 € HT
- Phase DET / AOR : suivi de l'exécution des travaux, suivi administratif, suivi financier : 5075,00 € HT

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le coût total estimé de l'opération est entre 135 000€ à 140 000 €. Il y aura 19 places de parking et 1 place de parking PMR.

Un service type « Mondial Relais » sera intégré au projet

7- Désignation des représentants de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) (rapporteur Alexandre Bolleau)

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses communes membres.

Cette commission a été créée et sa composition déterminée par délibération du conseil communautaire des Balcons du Dauphiné en date du 25 juin 2026.

Chaque commune dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de cette commission. Il convient de désigner 2 représentants de la commission CLECT.

Audrey Pein est désignée comme représentant titulaire et Alexandre Bolleau est désigné comme représentant suppléant

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8- Demande de subvention auprès de la CCBD : dossier eaux pluviales chemin de sous les vignes (rapporteur Thierry Penicaud)

La commune a engagé des travaux de drainage des eaux pluviales chemin de sous les vignes. Dans le cadre de ces travaux, un fonds de concours peut être demandé à la communauté de Communes.

Le montant estimatif du projet s'élève à 33 611€ HT.

La communauté de communes peut financer à hauteur de 50% du montant, soit 16805,50 €

POUR : 19 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les travaux vont débuter en octobre 2026 pour connecter 4 maisons au réseau d'eaux pluviales.

B/ Compte-rendu des commissions municipales

1- Point d'avancement des commissions

a) Marché de Noël (rapporteur Carole Rochet)

3 réunions ont déjà été effectuées avec 18 membres dans la commission.

Le marché de Noël aura lieu le 12 décembre sur la place du village.

Les chapiteaux seront installés le matin.

Au cours de la réunion du 8 octobre, Jayson Aslanian se joindra aux membres de la commission pour connaître les besoins en électricité.

Les animations ont été retenues : le groupe Andjoy, une bandas et un canon à neige, promenade en traineau du Père Noël, jeux en bois de l'association de Sermérieu.

L'igloo n'a pas été validé car la sécurité n'était pas assurée la nuit et la caution était trop importante.

6 sponsors ont été trouvés, qui couvrent une partie des animations.

Question : est-il possible de remplir un cerfa pour déduction fiscale ou attestation de don ?

Au niveau de la restauration, des huîtres seront proposées ainsi que du saumon fumé (recherche d'une filière avec traçabilité), des grillades et des pommes de terre sautées.

Les chasseurs seront là pour aider au montage des chapiteaux, le comité des fêtes pour l'aide à la trésorerie. Un planning sera préparé afin que chacun puisse s'inscrire sur des créneaux définis.

Remarque : il faudrait envisager un paiement par SUM-UP, le comité des fêtes est dans l'attente de validation du nouveau bureau par la sous-préfecture et pourra dès l'obtention du SIREN effectuer les paiements pas SUM UP.

b) Projet d'aménagement de pré passin (rapporteur Martial Bonnet)

Le projet consiste à créer un équipement sportif avec 2 terrains de padel et un pump track à proximité immédiate du city stade. La commission souhaite poursuivre l'aménagement du site pour créer un lieu de vie et de rencontre.

La commission en réunion du 31 août a choisi de mettre moins d'équipements mais mieux dimensionnés et mieux intégrés au site : 1 seul padel double pour libérer de l'espace en prévision du taux d'occupation.

Le projet initial du pumptrack de 450m² est jugé insuffisant, besoin d'un lieu plus grand et plus évolutif pour être profitable à tout public.

Le cadre de vie est important, la végétalisation est à privilégier, il faudra prévoir de l'ombre, du mobilier de convivialité, accessible PMR. Des places de parking PMR seront créées sur le parking existant en-dessous des terrains de pétanque.

Le bureau d'études Aintégra doit rendre dans la semaine une variante du plan ajusté avec le chiffrage suivant les demandes de la commission. Des devis sont en cours d'élaboration sur l'étude acoustique et l'étude de sols.

Le projet d'aménagement sera réalisé en plusieurs tranches :

- padel, PMR, cheminement,
- végétalisation, aménagements,
- pumptrack

suivant l'utilisation actuelle des lieux : parking et terrain enherbé, il faut réfléchir au devenir de la vogue de l'association des jeunes, du vide grenier d'Olouise Animation, le feu d'artifice, et de l'école.

Question évoquée à propos d'éventuelles subventions pour le padel, il faut être affilié à un club de tennis.

Le budget estimé est de 50 000€ à 70 000€ pour le pumptrack / 80 000€ à 100 000€ pour le padel

c) scolaire, jeunesse (rapporteur Vanessa Barquin)

- Renforcement des agents à certaines heures : réorganisation de la garderie, 2 groupes scindés : petits et moyenne section dans la cour des maternelles ; élémentaires et primaires dans la cour des grands le soir.
- Salle de sieste : la garderie accueille les élèves de moyenne section pour faire la sieste l'après-midi ; des couchettes ont été achetées.
- CME : Jeannine Perrier et Magali Mader organiseront l'élection du CME qui aura lieu le vendredi 2 octobre.
- Sortie Walibi : la sortie est organisée le 7 novembre. La participation financière est de 7€
- Sortie printemps : une sortie sera programmée au printemps, plutôt sur un axe culturel
- Retour positif sur la mise en place des brasseurs d'air dans les classes

- Dictée d'ELA : le directeur d'école sollicite un élu du conseil municipal pour lire la dictée du 16 octobre ; autre proposition la professeure de théâtre sera sollicitée.
- La cour des maternelles sera davantage végétalisée pendant les vacances de la Toussaint.
- Les élus sont invités à déjeuner au restaurant scolaire le vendredi 2 octobre

d) Club couture (rapporteur Jeannine Perrier)

L'association de couture « de fil en aiguille » a déménagé dans le local situé grande rue.

Il y a un cours le mardi après-midi de 14 à 17h00, l'autre cours a lieu le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 18h30 à 20h30

e) Bâtiment (rapporteur Jayson Aslanian)

Le réseau wifi est fonctionnel au foyer et à la salle des fêtes. La connexion se fait via une adresse mail.

f) Plan Communal de Sauvegarde (rapporteur Bernard Douvegheant)

Le PCS est mis à jour ; le PCC (poste de commandement Communal) a été réactualisé avec les nouveaux membres du conseil municipal.

La liste de la réserve citoyenne est également mise à jour, une communication a été faite auprès des habitants.

Un exercice sera réalisé au premier semestre 2027 avec l'aide des pompiers.

g) Travaux (rapporteur Thierry Penicaud)

Le programme voirie a été respecté : le chemin des creuses, le chemin de Collonges et la Madone ont été repris.

La grange de la maison achetée par la commune à monsieur Berger, grande rue, a été démolie, en prévision des travaux pour la réalisation du parking

Un état des lieux des tombes abandonnées au cimetière a été réalisé, la procédure de reprise de concession sera mise en place prochainement.

h) Finances (Audrey Pein)

La CCBP financera à hauteur de 50% les travaux d'eaux pluviales chemin de sous les vignes. TE38 a accordé une subvention pour des travaux énergétiques à l'école.

i) CCAS (rapporteur Monique Della-Schiava)

Gym adaptée : 12 personnes assistent à un programme d'activités physiques adaptées le lundi pour 10 séances. Cet atelier est financé par la CARSAT et Atout prévention.

Octobre rose : l'animation aura lieu le 10 octobre : au programme randonnée, jeux en bois, défis sportifs.

Prochaine réunion de la commission : ordre du jour : Colis de Noël, logements communaux, aide aux devoirs, cours informatiques, transport à la demande, analyse des besoins sociaux (enfance, jeunesse, précarité, santé, logement, ...)

Casiers de réception de colis : mondial relais : à voir car l'installation peut être faite en 8 jours.

j) Comité des fêtes / cadre de vie, fleurissement (rapporteur Martine Meunier)

Jeudi 24 septembre, les associations élaboreront le calendrier des manifestations 2027.

Suite à la manifestation des vieux tracteurs sur la commune, une soirée de remerciements pour les bénévoles est organisée le vendredi 25 septembre.

Le 2 octobre, les élus ont convié les nouveaux arrivants à une soirée de présentation de la commune

Les 17 et 18 octobre aura lieu une expo photos à la salle des fêtes.

Le 31 octobre, l'association Caval'Isère propose d'organiser une randonnée nocturne, un plan de la randonnée doit être communiqué en mairie.

Fleurissement de 2 massifs, la commission va procéder au rafraichissement du massif de l'église. Suite à un incendie qui a eu lieu cet été, le massif de l'entrée Ouest du village sera replanté à l'automne.

k) Communication (rapporteur Romane Rochet)

La préparation du bulletin n°54 est en cours. La photo de couverture pourrait être le défilé des vieux tracteurs.

C/ compte-rendu Communauté de Communes

1- Transport A la Demande (rapporteur Alexandre Bolleau)

Le 19 octobre, mise en place par la CCBD du transport à la demande.

Il y a 5 arrêts sur Sermérieu.

Il faut réserver la veille pour le lendemain sur une application ou par téléphone pour se déplacer à Morestel, Saint-Chef ou Les Avenières.

Le service sera gratuit la première année d'expérimentation. Le TAD est ouvert à la population générale à partir de 14 ans.

D/ Questions diverses

1- ONF (rapporteur Alexandre Bolleau)

Le maire a eu rendez-vous avec un agent de l'ONF qui lui a présenté le régime forestier, ses rôles, ses responsabilités, ainsi que les missions de l'Office National des Forêts (ONF).

L'ONF en tant que gestionnaire unique des forêts relevant du régime forestier, exerce des missions de service public indispensables à la gestion durable de la forêt et peut aider la commune lors des campagnes d'affouage, peut établir un plan de gestion des forêts en indiquant la typologie des bois communaux. Il y a environ 50 hectares de bois.

Fin de séance à 21h37.